N°1875

du 22 JUILLET 2025

Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

ADAPTATION DES CHAÎNES DE VALEUR RIZICOLES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Togo parmi les 13 pays couverts par un projet financé par le FAD P.4

PROTECTION CÔTIÈRE DE GBODJOMÉ À GOUMOUKOPÉ PAR WACA P.4

Les préparatifs vont bon train pour le début des travaux

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

L'abondante moisson de UNIR, selon les résultats provisoires P.6

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES DES RELEVÉS DE NOTES ET ATTESTATIONS DU BAC2 P.6

- La mesure devrait prendre effet à partir de Janvier 2026
- Les frais liés à la demande du duplicata pas encore décidés

MANIFESTATIONS PUBLIQUES DE JUIN DERNIER

Des questions à Gilbert BAWARA

P.3

Gilbert Bawara, Ministre togolais de la Fonction publique, du Travail et du Dialogue social

Les manifestations publiques et violentes des 05 et 06 juin puis des 26, 27 et 28 juin 2025 resteront à jamais gravées dans les annales de l'histoire de notre pays. Il sera retenu que des jeunes de la diaspora taxés d'activistes ont mobilisé leurs frères au pays grâce aux réseaux sociaux, et ce, à coup de messages sociaux vrais et beaucoup plus, mensongers, distillés dans des vidéos d'ici et d'ailleurs, sans état d'âme. Les jeunes au pays, remontés à bloc contre le pouvoir sont sortis dans les rues. Ils voulaient exprimer leur ras-le-bol face à une situation sociale extrêmement difficile quand finalement les revendications sociales se sont transformées en récriminations politiques pour le départ du Président du Conseil Faure Gnassingbé. Même si véritablement ce ne sont que dans quatre ou cinq quartiers dits chauds de la capitale Lomé que ça s'est déroulé, les manifestations ont été d'une violence inouïe. Et le bilan, insoutenable. L'opinion alertée s'interroge sur les circonstances de cet évènement. Notre confrère français Le Point a posé des questions pointues au ministre Gilbert Bawara sur l'avant et l'après de ces manifestations. Pas que. Le service Afrique du journal a extrapolé.

Voici le ministre Bawara sans détour.

Prix: Togo, Bénin, Burkina: **250CFA** Zone CFA: **300 F** Europe et autres pays: **1 euro --- Abonnement:** Contacter **93 70 52 94** / **90 05 94 28**

TRADITIONS / EVALA 2025

Sous le regard de Faure Gnassingbé, les jeunes Kabyè relèvent le défi

C'est sous une ambiance festive et devant une foule enthousiaste que le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, a donné le coup d'envoi officiel des luttes initiatiques Evala 2025, le samedi 19 juillet, à Kagnalada, dans le canton de Pya.

Arrivé en fin de matinée et accueilli par un bain de foule, Faure Gnassingbé a, comme le veut la tradition, salué les groupes de danse avant d'autoriser le début des empoignades. Les premières confrontations ont opposé Lao-Haut (en blanc) à Lao-Bas (en vert). Après une heure de lutte intense et rythmée par les sons des instruments traditionnels, Lao-Haut l'a emporté par 21 victoires à 15. Chez les Ahoza (non-initiés), Lao-Bas a pris sa revanche avec 13 victoires contre 12.

Ces affrontements marquent le lancement d'une semaine de festivités culturelles et sportives profondément ancrées dans l'identité du peuple Kabyè, mais aussi dans celle du canton d'Agbandé-Yaka (Doufelgou). Au-delà de l'aspect sportif, Evala reste un rite de passage vers l'âge adulte pour les jeunes garçons Kabyè.

Le lundi 21 juillet, le Président du conseil a également assisté à la première grande finale à Gnanzidah. La coalition Kigbèling+Lohou+Hazé (short blanc) a largement battu Bou+Fatou (rouge) par 30 à 17. Chez les Ahoza, la domination s'est confirmée : 34 contre 25 pour Kigbèling+Lohou+Hazé.

Les compétitions se poursuivent dans plusieurs cantons : Bohou, Sarakawa, Agbandé-Yaka, Kouméa, Tchichao, Yadè et Lassa. À l'agenda : préliminaires, quarts et demi-finales, avant les grandes danses rituelles prévues à Lassa, Lama, Tcharè et Pya Hodo.

Dans chaque arène, l'esprit des Evala reste le même : courage, respect et fierté communautaire. Le président Faure Gnassingbé, chaleureusement ovationné à chaque étape, a réaffirmé par sa présence l'importance de cette tradition unique qui unit et forge la jeunesse togolaise.

SOCIÉTÉ

EVALA ET VIANDE DE CHIEN : Entre tradition initiatique et déviances modernes

Au cœur des rites initiatiques Evala, la consommation de la viande de chien continue de susciter curiosité et débats. Pour le peuple Kabyè, cette pratique ancestrale reste bien plus qu'un simple repas : elle est un passage obligé pour doter les jeunes lutteurs du courage et de la ténacité nécessaires à l'arène.

À Kouméa, Hodabalo Méba, jeune aspirant lutteur, ne cache pas sa fierté après avoir goûté pour la première fois à cette viande sacrée: « *J'ai senti une force en moi, la rage de vaincre. Je n'ai plus peur de mes adversaires.* » Pour lui, comme pour beaucoup d'Evala, la viande de chien est synonyme de bravoure et de dépassement de soi.

Mais derrière cette pratique codifiée, une autre réalité s'installe. Comme le rappelle le chef traditionnel Ekpaou Kpatcha, la consommation de cette chair n'est pas un acte ordinaire. Elle doit rester strictement encadrée par les rituels, dans le lieu sacré appelé «*Ahoyé*», inaccessible aux femmes et enfants. Là, chaque jeune, entouré de ses pairs, sacrifie son chien selon des rites précis, avant de partager la chair et d'utiliser la graisse pour enduire son corps, geste symbolique de protection et d'agilité pendant la lutte.

Pourtant, ces dernières années, la symbolique profonde du rituel semble céder la place à de nouvelles motivations. «*Aujourd'hui, certains jeunes raffolent de la viande de chien hors cadre rituel, pour son goût ou des vertus supposées aphrodisiaques et thérapeutiques*», regrette Ekpaou Kpatcha. Pour le prêtre traditionnel, cette dérive contribue à une perte de sens et ouvre la porte à ce qu'il qualifie de « *dérèglements mystiques*».

Selon la tradition, la consommation de la viande de chien ne doit pas dépasser la période de trois ans d'initiation. Au-delà, elle est formellement proscrite. «Celui qui continue à en manger s'expose à perdre sa force, à tomber malade et à attirer sur lui des malédictions», avertit-il.

Dans certains villages, la commercialisation clandestine de la viande de chien, longtemps taboue, prospère désormais pendant et après la saison des Evala. Une situation que dénoncent les autorités traditionnelles qui tentent de rappeler les jeunes à l'ordre : « *Ce commerce est interdit ici. Manger cette viande hors du rite est un sacrilège, un danger pour la cohésion et la force du clan* », insiste le chef.

Entre respect des coutumes et tentation moderne, la jeunesse Kabyè est ainsi confrontée à un dilemme : préserver l'esprit du rite ou céder à une consommation devenue banale. Pour beaucoup d'anciens, l'avenir des Evala dépendra de la capacité des nouvelles générations à redonner à cette pratique sa portée sacrée, loin des abus et des interprétations personnelles.

Au-delà du goût, c'est toute une question d'identité et de transmission qui se joue chaque saison de lutte en pays Kabyè.

SANTÉ

RENFORCER LE RÔLE DES SAGES-FEMMES : Une urgence vitale pour sauver des vies maternelles

Dans de nombreux pays, notamment en Afrique subsaharienne, les sages-femmes restent la pierre angulaire des soins de santé maternelle. Pourtant, elles continuent d'exercer leur métier dans des conditions souvent précaires, marquées par un sous-financement chronique, un manque criant d'équipements de base et une faible reconnaissance administrative. « *Trop de sages-femmes travaillent seules, isolées dans des centres de santé sous-équipés, sans possibilité d'obtenir l'assistance immédiate de médecins en cas de complications* », déplore une responsable d'un réseau de santé communautaire. Cette situation a des conséquences dramatiques : chaque année, des milliers de vies pourraient être sauvées si ces professionnelles étaient mieux soutenues.

Face à ce constat alarmant, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) propose de nouvelles directives pour transformer les soins obstétricaux et réaffirmer le rôle essentiel des sages-femmes. Trois approches pratiques sont mises en avant pour améliorer la sécurité des mères et des nouveau-nés.

La première est celle de la continuité des soins : elle préconise qu'une même sage-femme — ou une petite équipe dédiée — suive une femme tout au long de sa grossesse, de l'accouchement et jusqu'à la période postnatale. Des études montrent que ce modèle réduit significativement le stress et les complications pour la mère et l'enfant.

La deuxième approche consiste à développer des centres d'accouchement dirigés par des sages-femmes. Ces structures sont pensées pour les femmes présentant un faible risque de complications et permettent des accouchements plus sûrs, plus respectueux et moins médicalisés. Elles déchargent aussi les hôpitaux souvent saturés.

Enfin, l'OMS met en avant l'approche communautaire, qui vise à rapprocher les soins de maternité des femmes vivant dans des zones rurales ou enclavées. À travers des unités mobiles ou des centres de santé locaux, les sages-femmes peuvent assurer un suivi de qualité, même dans les villages les plus reculés.

Derrière ces recommandations se dessine un message clair : investir dans les sages-femmes, c'est investir dans la vie. Des études estiment qu'en doublant le nombre de sages-femmes qualifiées dans les pays à faible revenu, plus de 4 millions de vies maternelles et néonatales pourraient être sauvées chaque année.

Pour que ces ambitions deviennent réalité, il faudra plus que des directives. Les gouvernements sont appelés à agir : améliorer les conditions de travail, garantir des salaires décents, fournir le matériel nécessaire et assurer une intégration complète des sages-femmes au sein des systèmes de santé. Soutenir les sages-femmes, c'est donner aux femmes enceintes une chance de vivre leur maternité dignement et en toute sécurité. Un enjeu majeur de santé publique, mais aussi un combat pour l'équité et la justice sociale.

L'UNION Pour la Patrie
Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses
Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC
Siège: Wuiti - Nkafu
Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28
e-mail: patrie006@yahoo.fr
Casier N° 60 / M.P.
Impression
Groupe de presse L'Union
Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON
Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI
Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Service photographie
Roland OGOUNDE
Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
Guillaume BOGLA

MANIFESTATIONS PUBLIQUES DE JUIN DERNIER

Des questions à Gilbert BAWARA

Les manifestations publiques et violentes des 05 et 06 juin puis des 26, 27 et 28 juin 2025 resteront à jamais gravées dans les annales de l'histoire de notre pays. Il sera retenu que des jeunes de la diaspora taxés d'activistes ont mobilisé leurs frères au pays grâce aux réseaux sociaux, et ce, à coup de messages sociaux vrais et beaucoup plus, mensongers, distillés dans des vidéos d'ici et d'ailleurs, sans état d'âme. Les jeunes au pays, remontés à bloc contre le pouvoir sont sortis dans les rues. Ils voulaient exprimer leur ras-le-bol face à une situation sociale extrêmement difficile quand finalement les revendications sociales se sont transformées en récriminations politiques pour le départ du Président du Conseil Faure Gnassingbé. Même si véritablement ce ne sont que dans quatre ou cinq quartiers dits chauds de la capitale Lomé que ça s'est déroulé, les manifestations ont été d'une violence inouïe. Et le bilan, insoutenable. L'opinion alertée s'interroge sur les circonstances de cet évènement. Notre confrère français Le Point a posé des questions pointues au ministre Gilbert Bawara sur l'avant et l'après de ces manifestations. Pas que. Le service Afrique du journal a extrapolé.

Voici le ministre Bawara sans détour.

Le Point Afrique: ***Pourquoi un tel écart entre les chiffres du gouvernement, qui parle de cinq morts, et ceux avancés par la société civile, qui en dénombre sept, dont des mineurs ? Que répondez-vous aux accusations de violences commises par les forces de sécurité jusque dans les domiciles ?***

Gilbert Bawara : Avant de dresser le bilan, il faut replacer les interventions des forces de sécurité dans leur contexte, et rappeler au préalable la situation à l'origine des actions et réactions rendues nécessaires en raison des actes et des agissements qui se sont produits dans les périodes des 5 et 6 juin, puis des 26, 27 et 28 juin.

Face aux mots d'ordre lancés sur les réseaux sociaux par un groupuscule de cyberactivistes, de blogueurs et d'artistes de connivence avec quelques personnalités résidant en dehors du pays, appelant à la violence et incitant à s'en prendre aux forces de l'ordre ou à d'autres citoyens, cherchant à créer un climat de chaos généralisé pour parvenir à la déstabilisation du pays, la première réaction des autorités a été plutôt d'exhorter nos concitoyens au civisme, à la retenue et à la responsabilité.

Mais face à la situation séditieuse, aux velléités insurrectionnelles et subversives qui se sont matérialisées par des tentatives d'attroupements et de guérilla, ponctuées d'actes de violence, de vandalisme ainsi que des exactions dans quelques endroits de la capitale, il était du devoir et de la responsabilité des pouvoirs publics de faire respecter la loi, et d'engager toutes les actions pour rétablir et maintenir l'ordre public. L'objectif étant d'empêcher les destructions et les dégradations des biens privés ou des équipements publics, protéger la population contre les actes de violence, assurer le déroulement sans entraves des activités.

Reconnaissez-vous la gravité des faits alors que des ONG internationales, des médias indépendants dénoncent une répression excessive malgré vos assurances ? Le gouvernement n'a-t-il pas une responsabilité à faire toute la lumière sur ces événements ?

Personne ne peut nier qu'il y ait eu des situations déplorables, mais il faut regarder les choses en face. Premièrement, les instigateurs et les commanditaires de ces troubles ont eu recours de façon massive à la désinformation, à la manipulation d'images par intelligence artificielle et à l'importation de vidéos sur des événements et des situations qui ne se sont pas produits au Togo. Certaines scènes datent de 2017 ou 2018, ou proviennent de situations qui ont eu lieu ailleurs. Il y a eu une opération de manipulation à grande échelle.

Durant les épisodes d'agitations, le gouvernement a confirmé cinq décès, dont certains corps repêchés dans la lagune de Lomé. Toute perte de vie humaine est regrettable. Une procédure judiciaire est désormais ouverte afin d'approfondir les investigations et les recherches sur les causes et circonstances de ces décès.

Quant aux deux autres décès évoqués par certains médias et des organisations de la société civile, il n'existe à ce jour aucun élément précis permettant de les confirmer : ni identité, ni localisation des corps, ni les familles des victimes. Si de telles informations existent ou des témoignages pouvant corroborer ces allégations, ils devraient être transmis aux autorités compétentes.

Des procédures judiciaires visent aussi les commanditaires identifiés, souvent via les réseaux sociaux. Des démarches d'entraide policière, judiciaire et diplomatique sont en cours partout à travers le monde pour appréhender ces individus afin qu'ils répondent de leurs actes.

Même en tenant compte des divergences sur le bilan, des violences bien réelles ont eu lieu sur le sol togolais ces jours-là. Vous en convenez ?

C'est indéniable. Des actes de violence ont été enregistrés en raison surtout des appels lancés depuis l'extérieur du Togo. Des difficultés ont pu se produire lors des interventions des forces de sécurité au regard des conditions périlleuses créées par les manifestants.

Vous admettez que le niveau de répression était disproportionné ?

Les forces de sécurité n'ont pas agi dans des rues vides ou contre des personnes pacifiques. Elles ont répondu à des attroupements violents, à des individus cherchant à bloquer les rues et empêcher toute activité, à des agressions. Les mots d'ordre étaient clairs : paralyser l'économie, créer le chaos.

L'État n'a donc aucune part de responsabilité ?

Dans un État de droit, l'ordre public doit être préservé. Le climat de paix et de sécurité dont le Togo jouit malgré un environnement sous-régional marqué par la propagation inexorable du terrorisme et de l'extrémisme violent n'est pas un acquis irréversible. Nous devons donc veiller à préserver absolument cet acquis. Les pouvoirs publics agissent avec rigueur et fermeté, mais aussi avec discernement et responsabilité. Il faut que chacun respecte les règles de vie en société, et les règles du jeu démocratique.

Au Togo, ce «jeu démocratique » ne laisse plus aucune place à la contestation populaire et pacifiste. Toutes les manifestations sont interdites.

Depuis janvier, il y a eu de nombreuses activités politiques : réunions, meetings, tournées dans les quartiers de Lomé ou à l'intérieur du pays, sans aucune entrave mais dans un esprit de respect de cadre réglementaire régissant les réunions et manifestations sur la voie publique, dans un esprit de collaboration entre les organisateurs et avec les autorités compétentes. Ce qu'il s'est produit en juin, ce ne sont pas des manifestations mais des appels clairs et une volonté délibérée et assumée de soulèvement et de déstabilisation du pays.

N'alimentez-vous pas vous-même la frustration, en verrouillant le débat public et en interdisant toute contestation ?

Ne soyons pas excessifs et caricaturaux ! Encore une fois, la liberté de manifester n'est pas un droit absolu, sans limites. On ne peut pas invoquer des frustrations pour justifier des troubles, les violences, les destructions et même l'intolérance et la haine.

Au-delà de la réponse judiciaire, le gouvernement compte-t-il poser des actes face aux tensions ?

Le président du Conseil est un homme d'écoute. Il est pleinement attentif face à tout ce que nos concitoyens expriment. Toutes les préoccupations et les idées nourrissent sa réflexion et l'aideront sûrement dans ses décisions et dans son action.

La campagne électorale pour les municipales bat son plein, dans un climat de sécurité et de sérénité. C'est le dernier scrutin avant 2030. C'est aussi un des effets bénéfiques de la réforme constitutionnelle opérée en 2024 : la rationalisation du calendrier électoral. Les cinq années qui viennent seront des années de chantiers.

Depuis le début de cette crise, ni le président de la République, Savi de Tové, ni le président du Conseil, Faure Gnassingbé, ne se sont exprimés publiquement. Comment expliquez-vous ce silence des plus hautes autorités, alors même que la population est profondément bouleversée et attend des réponses ? Où sont-ils passés ?

Il faut éviter la personnalisation du pouvoir qui peut conduire au culte de la personnalité, et ne pas faire de fixation ni sur la personne du président de la République ni sur celle du président du Conseil. Avec le régime parlementaire, l'objectif est justement de promouvoir une gouvernance collective, une déconcentration des pouvoirs. Le président du Conseil n'a pas besoin d'affichage médiatique intempestif pour donner les orientations et prendre les décisions qu'il estime nécessaires pour la bonne marche du pays. Et il le fait quotidiennement. Donc, le manque d'affichage médiatique n'est pas un signe de désintérêt ou d'indifférence.

Les Togolais ne méritent-ils pas une prise de parole du plus haut niveau de l'État ?

Je peux comprendre cette attente. Mais il faut éviter que les actions et les interventions des plus hautes autorités soient dictées par l'émotion, par les péripéties et les événements quotidiens.

Votre gouvernement est démissionnaire. Qui dirige aujourd'hui le pays ? À quel titre prenez-vous la parole ?

La démission du gouvernement est conforme à la Constitution. À partir du moment où le président du Conseil est le chef du gouvernement, sa prestation de serment et son entrée en fonction devaient être précédées impérativement de la démission de la Première ministre et de son gouvernement. Mais les ministres restent en fonction et gèrent valablement les affaires dites courantes. Ce n'est pas une situation inédite et extraordinaire. Regardez les expériences et les précédents ailleurs dans le monde, notamment en France ou en Belgique. Ce dernier pays a connu plus de 400 jours avec un gouvernement en affaires courantes.

Venons-en à l'affaire Aamron. Le rappeur a été introuvable du 26 mai au 21 juin. Enlèvement ? Disparition forcée ? Détention arbitraire ? Que s'est-il réellement passé ?

Vous parlez de disparition alors qu'il y a eu interpellation. Vous êtes libre de qualifier cela d'arrestation et de détention arbitraires, mais pas de disparition. De son interpellation à son retour à son domicile et en famille, ses proches ont constamment eu accès à lui.

Comment justifier qu'un homme soit enlevé chez lui en pleine nuit par des hommes cagoulés, interné de force en psychiatrie sans mandat ni décision de justice ?

Je ne dispose pas des détails quant aux conditions de son interpellation. Et je n'ai pas de raison d'accorder une quelconque foi et crédibilité aux allégations que l'on entend ici ou là.

Quel contre-pouvoir institutionnel aurait pu réellement intervenir pour contrôler la situation ? Cette question est cruciale face à la peur grandissante des artistes togolais.

L'intéressé jouit, comme tout autre citoyen, des droits et libertés politiques et civiques garantis par la Constitution. Il lui est loisible d'exprimer ses opinions et ses points de vue, et d'afficher son hostilité et son opposition aux autorités, de les critiquer. Mais est-il pour autant obligé de verser dans les outrances, de se livrer aux injures, aux outrages et diffamations et de poser ainsi des actes punis par les lois en s'abritant derrière son statut d'artiste ou en se prévalant de la liberté d'expression ou d'opinion ?

Lorsqu'on pose des actes, il faut être disposé à en assumer les conséquences.

L'on aurait imaginé que l'absence de poursuites judiciaires à son encontre, malgré la gravité de ses agissements, le conduise à plus de retenue et de modération. Ce n'est malheureusement pas le cas. Depuis son retour en famille, il se livre en spectacle et continue de participer à la campagne de désinformation et de manipulation de l'opinion en proférant des incriminations et des attaques verbales contre de nombreuses personnes. Il est un justiciable comme toute autre personne. S'il estime avoir été victime d'actes répréhensibles, alors qu'il saisisse la justice, ou qu'il saisisse, s'il le souhaite, la Commission nationale des droits de l'homme, avec les éléments de preuves en sa possession. Inversement, il peut aussi être requis et poursuivi pour assumer ces affirmations et propos affabulatoires.

Aujourd'hui, qui le pouvoir écoute-t-il encore au Togo ? La société civile ? L'opposition ? Ou plus personne ?

L'ouverture et l'écoute ont toujours été valorisées par les

(suite à la page 4)

MANIFESTATIONS PUBLIQUES DE JUIN DERNIER

Des questions à Gilbert BAWARA

(suite de la page 3)

autorités. Il est possible de se parler, d'exprimer ses opinions et ses idées, et même de s'écouter de manière constructive et dans le respect mutuel, sans avoir besoin de se livrer à la violence et à l'intolérance, aux contestations violentes et aux troubles.

Nous refusons l'anarchie et le désordre dans les rues, sources d'insécurité. Le Togo avance, malgré les difficultés. Qu'il y ait des concitoyens qui estiment qu'ils ne sont pas satisfaits, qu'ils n'ont pas bien compris les fondements du changement fondamental, de la réforme de la Constitution qui a été opérée, cela est légitime, compréhensible et démocratique. Avec la pratique qui est en cours, chacun pourra mieux percevoir les effets bénéfiques de cette réforme majeure, notamment avec des institutions qui reposeront sur une représentativité, une assise et une légitimité plus larges et plus fortes, une gestion moins centralisée, associant davantage les forces vives et les citoyens.

En 2020, Faure Gnassingbé promettait de respecter la Constitution. Quatre ans plus tard, elle est modifiée sans référendum, et il reste au sommet de l'État. Comment justifiez-vous ce maintien au pouvoir ?

Il ne sert à rien de continuer à s'enfermer dans des combats d'arrière-garde. Continuer à épiloguer sur la réforme constitutionnelle ne permettra d'apporter aucune réponse concrète aux besoins réels du pays. La Constitution de la cinquième République repose sur des principes et pratiques démocratiques reconnus et observés à travers le monde. Elle contient des leviers pour favoriser une gouvernance participative et de proximité, et pour assurer une stabilité politique durable à notre pays, et lui permettre de se consacrer davantage à son développement.

Dans les faits, Faure Gnassingbé conserve les principaux leviers politiques, sécuritaires et diplomatiques. D'autres régimes africains ont mené des transitions similaires sans réelle redistribution du pouvoir. En quoi, selon vous, le cas togolais serait-il différent?

L'instauration du régime parlementaire ne consiste pas à dissoudre l'autorité de l'État et à déresponsabiliser de tout l'exécutif. Elle n'a pas pour vocation d'instaurer une dyarchie ou dualité à la tête du pays. La clé de voûte est plutôt un équilibre des pouvoirs, notamment entre le législatif et l'exécutif, de manière globale.

Au total, on a une fonction présidentielle qui s'inscrit dans une dimension symbolique et consensuelle, au service de l'unité nationale, et un président du Conseil, chef du gouvernement, qui incarne, détermine et conduit la politique générale de la nation, y compris la politique étrangère.

Vous parlez d'un « chantier » à mener pour le développement, mais après 20 ans au pouvoir, pourquoi les Togolais devraient-ils croire à un véritable changement alors que les mêmes continuent de diriger ?

La plupart des pays occidentaux ont des siècles d'histoire. Ils sont aujourd'hui le résultat d'un long cheminement qui leur a permis de forger un sentiment national ou d'appartenance à une communauté nationale, de forger une véritable identité, de construire de véritables États dotés d'administrations et de services publics dignes de ce nom, et de mettre en place les grands équipements publics que l'on observe actuellement. Généralement, ces grandes réalisations ont été effectuées en période de royautés et des régimes d'exception.

En ce qui concerne l'Afrique, nous en sommes encore à un stade embryonnaire de construction des États, de mise en place de véritables administrations et services publics. L'émergence d'un sentiment national et de communautés nationales reste encore balbutiante. La fragilité des États africains est une réalité incontestable.

Le Togo ne fait pas exception. Malgré les graves crises cycliques que certains s'échinent à vouloir perpétuer, nous enregistrons d'importants progrès dans tous les secteurs. Justement, la réforme constitutionnelle permettra au pays de consolider sa stabilité, en assurant des mécanismes fluides de désignation des dirigeants et d'éviter une multiplicité et une cadence effrénée des cycles électoraux. En conséquence, la priorité pourra être accordée à l'agenda du développement, aux enjeux économiques et sociaux, au déploiement et à l'intensification des projets et des chantiers pour répondre aux véritables besoins et attentes de nos concitoyens. Ceci explique notre détermination à ne plus laisser s'instaurer la chienlit qui ralentirait l'économie togolaise et mettrait à mal les ambitions du pays en matière d'attraction des investissements.

ADAPTATION DES CHAÎNES DE VALEUR RIZICOLES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Togo parmi les 13 pays couverts par un projet financé par le FAD

Late Pater

Au Togo, le changement climatique frappe aussi les champs de riz. Comme courant 2024 où les riziculteurs de Djagblé étaient impuissants face à la sécheresse qui avait anéanti des mois de travail et d'investissement. Ou lorsque l'excès d'eau a détruit naturellement les cultures de riz à Gadzagan en 2021. Ou encore début 2025 quand le retard des pluies a perturbé les opérations de production de riz surtout le repiquage dans la vallée rizicole de Zio, précisément à Kovié.

La BAD annonce une bonne nouvelle. Ce 17 juillet 2025 à Abidjan, le Conseil d'administration du Fonds africain de développement (FAD), le guichet concessionnel du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), a approuvé un don de 9,44 millions de dollars américains au Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) afin de renforcer l'adaptation des chaînes de valeur rizicoles au changement climatique en Afrique de l'ouest. Au total, 13 pays de la région seront couverts par le projet qui est financé par le Fonds à travers son Guichet d'action climatique. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, de la Guinée Bissau, du Liberia, du Mali, du Niger, du Sénégal, de la Sierra Leone et du Togo. «*La stratégie pour ce projet est de réduire la vulnérabilité et de renforcer la résilience des chaînes de valeur du riz, de la production à la commercialisation en passant par la transformation, tout en abaissant les émissions de gaz à effet de serre, grâce à la diffusion et à l'adoption de pratiques et de technologies intelligentes face au climat*», a déclaré Marwan Ladki, ingénieur principal en irrigation à la Banque africaine de développement, responsable de la formulation du Projet de développement des chaînes de valeur régionales rizicoles résilientes en Afrique de l'ouest (REWARD) dont le présent projet constitue la composante d'adaptation au changement climatique (REWARD-Adaptation).

Le projet prévoit d'accroître l'adoption de technologies et de pratiques de production de riz intelligentes face au climat. Sur le plan de la production, le projet prévoit d'améliorer la disponibilité de semences résilientes face au changement climatique, de renforcer les systèmes semenciers locaux, d'améliorer la capacité des partenaires nationaux, de renforcer l'adoption de technologies et de pratiques de production de riz intelligentes face au climat, et d'améliorer l'accès des producteurs et transformateurs de riz aux services climatiques et aux systèmes d'alerte précoce. Sur le plan de la transformation, le projet va promouvoir les technologies et pratiques de transformation du riz, et appuyer les entreprises communautaires et le secteur privé dans l'adoption des innovations résilientes au changement climatique dans les chaînes de valeur du riz. Il fournira des semences à 11 000 exploitants agricoles dont 4 950 femmes et 6 600 jeunes agriculteurs, formera 12 600 agriculteurs et transformateurs de riz, appuiera 65 petites et moyennes entreprises en leur fournissant des équipements et en établissant des relations entre entreprises, et facilitera la fourniture de services climatiques et de systèmes d'alerte précoce au moyen d'une plateforme numérique et de radiodiffusion à deux millions de bénéficiaires. De plus, le projet créera 47 000 opportunités d'emploi dont 8 000 emplois permanents et 39 000 emplois saisonniers dans les exploitations agricoles. Il apportera une assistance technique pour produire des semences de base en formant les agriculteurs, les producteurs semenciers et les agents vulgarisateurs sur les meilleures pratiques en matière de multiplication des semences de base.

L'accès des producteurs et transformateurs de riz aux services climatiques et aux systèmes d'alerte précoce sera également amélioré par le renforcement de l'infrastructure agrométéorologique et un accès aux informations climatiques ainsi qu'en assurant l'utilisation efficace des systèmes d'alerte précoce. À cet égard, le projet permettra de renforcer le réseau de stations agrométéorologiques dans les pays ciblés en élargissant et en renforçant les systèmes de collecte de données climatiques afin d'aider les riziculteurs et les transformateurs à obtenir des informations météorologiques en temps réel. Il fournira et assurera notamment la mise en service de quatre stations météorologiques automatiques par pays, ce qui améliorera la couverture spatiale et les capacités de surveillance du climat au profit des chaînes de valeur rizicoles ouest-africaines.

Exemple d'un champ de riz asséché

PROTECTION CÔTIÈRE DE GBODJOMÉ À GOUMOUKOPÉ PAR WACA

Les préparatifs vont bon train pour le début des travaux

D'ici 18 mois, les populations vivant sur la côte togolaise située entre Gbodjomé et Goumoukopé vont dormir sur les deux oreilles, ne craignant plus les effets dévastateurs de l'érosion côtière. Les travaux de protection qui consistent à installer des épis sur la distance de 7 km entre les deux localités sont imminents.

F. Woussou

Les travaux préparatoires ont démarré avec la remise de site le 10 juin 2025 afin de bénéficier de la période défavorable en mer (downtime: juin-sept). Ils consistent à : élaboration des divers documents préalables et du dossier d'exécution ; reprise des levées topographiques bathymétriques ; recherche et agrément par les mines de sable en haute mer pour les rechargements (soit environ 1 300 000 m3) ; essai géotechnique en laboratoire ; agrément des carrières d'enrochements et production d'environ 150 000 m3 des différents blocs variant de 500 kg à 6 tonnes ; transport et stockage des enrochements sur les sites de stockage prévus (06 zones) et déjà dédommagés par le Plan d'action réinstallation (PAR). « *Les travaux proprement dits démarreront sur le terrain après la mise en œuvre du PAR et la période défavorable pour les activités en mer en octobre*», affirme-t-on à l'Unité de gestion de Waca Togo.

A en croire Loukoumane Nadjari, le spécialiste en sauvegarde sociale et genre, des activités dans la mise en œuvre du PAR se sont déroulées entre le mois de Mai et de Juin. Il s'est agi de la réunion préparatoire avec la Commission d'expropriation (COMEX) sur la mise en œuvre du PAR ; des négociations et signatures des protocoles d'accord entre PAP et COMEX ; la sensibilisation des PAP sur la procédure et la conduite à tenir lors du processus de mise en œuvre du PAR. La transmission du rapport de mise en œuvre séquentielle à la BM a été effectuée 21 Juin 2025. En ce qui concerne l'indemnisation des personnes affectées par le projet (PAP), 296 personnes sont concernées et la Commission d'expropriation (COMEX) avait commencé le payement de celles qui sont installées sur les sites de stockage, afin de faciliter les préparatifs et stockage de blocs et la base vie à l'entreprise.

Les grands travaux de protection devraient s'étendre sur 18 mois. Il est prévu la construction de 22 épis transversaux (11 épis de 65 m de long, 10 épis de 70 mètres de long et un (1) de 75 mètres) dont 20 à Gbodjomé et 2 à Goumoukopé. Un rechargement de sable de 35 000 de m³ en moyenne par casier est prévu. Aussi, le comblement des bras lagunaires morts d'Aného nécessitera 450 000 m³. Pour renforcer la stabilisation naturelle du rivage, on procédera à la mise en terre de 10 hectares de cocotiers. « *On est en train de préparer les plans qui vont être validés par le maître œuvre et le maître d'ouvrage. Après que ces plans soient validés on commencera avec la production des enrochements dans la carrière, la préparation des six zones de stockage, le transport des roches entre la carrière et les zones de stockage et après ça on commence avec un épi par effet construire et puis par épi pour mettre les enrochements dans la mer* », précise le représentant de l'entreprise Boskalis chargée des travaux de construction des épis. Le gouvernement du Togo et ses partenaires, l'Agence française de développement et Invest International, ont pu mobiliser plus de 34, 4 milliards de FCFA pour ce faire.

Pour les populations affectées par l'érosion sur cette portion de côte, c'est une grande joie. « *Nous accueillons ce projet avec joie. Ça fait longtemps que la mer a détruit nos biens, les maisons, les cocoteraies, les cimetières. L'érosion handicape aussi certaines de nos activités sur la côte comme*

(suite à la page 6)

CAN DAMES 2024/

Le Maroc défie le Ghana, l'Afrique du Sud retrouve le Nigeria

Elles ne sont plus que quatre. La phase de groupes a trié, les quarts ont serré le jeu, et il ne reste que l'élite. Le dernier carré de la CAN féminine CAF TotalEnergies Maroc 2024 oppose ce que le continent a de plus tranchant : un pays hôte qui avance porté par une ferveur populaire rare, une génération ghanéenne en mission, des tenantes du titre accrochées mais toujours debout, et l'ogre historique au palmarès XXL.

Hervé A.

Ce mardi, place à deux demi-finales à très haute intensité : Maroc–Ghana sur la pelouse du Stade Olympique de Rabat, Afrique du Sud–Nigeria dans le chaudron du stade Larbi Zaouli de Casablanca.

Maroc – Ghana : l'ambition en tête et la bataille sur le terrain

Il y a trois ans, le Maroc s'était invité en finale à domicile, réveillant l'orgueil du football féminin local. En 2025, les Lionnes de l'Atlas ont grandi. Plus solides, plus sereines. Dans un Stade Olympique qui affiche complet à chaque sortie, les joueuses de Jorge Vilda ont dégagé une impression de maturité nouvelle. En quarts, le Mali n'a pas pesé lourd : victoire 3-1, avec un doublé d'Ibtissam Jraïdi : « Cette équipe sait souffrir et frapper au bon moment. Il y a une alchimie, une âme », glissait Vilda après la rencontre.

Cependant, c'est un tout autre défi qui attend le Maroc. Car en face, le Ghana n'a pas cédé une once d'intensité depuis le début du tournoi. Les Black Queens, portées par leur gardienne Cynthia Konlan – héroïne de la séance de tirs au but face à l'Algérie (0-0, 4-2 tab) – sont en mission. Kim Björkegren, le sélectionneur suédois, le martèle depuis plusieurs mois : « Cette équipe a trop longtemps été sous-estimée. On veut renverser la table. »

En phase de groupes, le Ghana a concédé deux buts tout en se tirant d'un groupe piège composé de l'Afrique du Sud, du Mali et de la Tanzanie, pour finir avec 4 points. Depuis, il avance à l'instinct, porté par une dynamique de reconquête. À l'image d'Alice Kusi, précieuse entre les lignes, et de Chantelle Boye, cette sélection mélange expérience et envie brûlante.

Statistiquement, le Maroc possède l'une des meilleures attaques du tournoi (10 buts en quatre matchs) tandis que le Ghana affiche la meilleure défense (deux buts encaissés). Difficile de dégager un favori, tant les forces semblent équilibrées. L'atout public pourrait faire pencher la balance. Mais dans les vestiaires ghanéens, on ne s'en soucie guère : « Jouer contre le pays hôte, c'est une excitation. Pas une pression », sourit Kusi.

Afrique du Sud – Nigeria : la finale avant l'heure

C'est un classique. Un de ces duels gravés dans le marbre de la CAN Féminine CAF TotalEnergies. Le Nigeria a impressionné par sa rigueur. Trois victoires en poules, 4 buts marqués, aucun encaissé, puis une démonstration en quart contre la Zambie (5-0). Dans un collectif huilé, la latérale Michelle Alozie et la milieu Rasheedat Ajibade brillent par leur volume de jeu, tandis qu'Esther Okoronkwo, meilleure passeuse avec 3 offrandes s'affirme de plus en plus dans la compétition.

En face, Desiree Ellis continue d'infuser sa méthode. L'Afrique du Sud a souffert, mais elle est là. Accrochée par la Tanzanie (1-1) lors de son deuxième match, elle a battu le Sénégal aux tirs au but (0-0, 4-1 tab) en quart, portée par une grande Andile Dlamini dans les cages.

Mais le tableau n'est pas aussi pâle qu'il n'y paraît. Jermaine Seoposenwe, Hildah Magaia, et Lebogang Ramalepe peuvent changer le match à tout instant. Le jeu de possession, parfois stérile en phase de poules, s'est affûté. Et le groupe semble revivre ses émotions de 2022. « Il y a une flamme, une mémoire collective. On sait ce que représente ce match. », martèle Ellis.

Côté chiffres, le Nigeria est en tête de presque tous les indicateurs : meilleure attaque (neuf buts), meilleure défense (zéro but encaissé), mais la dernière confrontation entre les deux équipes, en Coupe d'Afrique des Nations Féminine CAF TotalEnergies s'était soldée par une victoire sud-africaine 2-1.

Le dernier carré de cette CAN féminine 2024 résume tout ce que le football africain a de plus prometteur. Le Maroc rêve de sa première étoile. Le Ghana veut retrouver son lustre. L'Afrique du Sud vise le doublé. Le Nigeria veut rappeler à tous qu'il reste le patron.

MONDIAL 2026/

Lancement en septembre du programme d'achat de billets

La FIFA a annoncé aujourd'hui que la période d'inscription au premier tirage au sort pour l'achat de billets de la Coupe du Monde de la FIFA 2026™ commencerait le mercredi 10 septembre 2025. Les personnes intéressées sont invitées à visiter le FIFA.com/tickets pour se manifester et se créer un compte FIFA ID.

«*L'immense succès de la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA aux États-Unis confirme que l'enthousiasme soulevé par la Coupe du Monde de la FIFA 26 atteint de nouveaux sommets*», indique Gianni Infantino, le président de la FIFA. «*Nous sommes ravis d'accueillir de nouveau la planète entière en Amérique du Nord, puisque l'événement sportif de la plus grande envergure jamais organisé se tiendra aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Nous encourageons les amateurs de football à se préparer à réserver leur place, puisque ces billets donneront droit aux sièges les plus convoités du monde sportif.*»

Le coup d'envoi de la compétition, qui promet de changer la donne, aura lieu le jeudi 11 juin 2026 à Mexico. La finale aura lieu le dimanche 19 juillet 2026 au Stade de New York New Jersey, qui a accueilli avec éclat dimanche dernier la finale de la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA 2025™. Cette nouvelle compétition emblématique qui réunissait 32 des meilleurs clubs au monde a attiré près de 2,5 millions de fans dans 11 villes aux quatre coins des États-Unis. Cet événement a préparé le terrain en vue de la compétition prévue en 2026.

Cette édition de la Coupe du Monde de la FIFA™, où l'on attend 6,5 millions de spectateurs, sera la plus grande de l'histoire. Un total de 48 équipes s'affronteront lors de 104 rencontres qui se tiendront dans trois pays hôtes. Les supporters doivent commencer à se préparer dès maintenant pour avoir la chance de vivre des moments éblouissants, d'assister à cette compétition qui rentrera dans l'histoire et de ressentir l'énergie exaltante qui régnera dans les stades.

Une forte demande étant attendue, les billets seront rendus disponibles par phases. Il est possible de manifester son intérêt en visitant FIFA.com/tickets et en se créant un compte FIFA ID, si ce n'est pas déjà fait. Les personnes intéressées seront ainsi tenues au courant des dates de mise en vente des billets et des étapes et processus à suivre. À compter du 10 septembre, les fans pourront utiliser leur compte FIFA ID pour avoir une chance d'acheter des billets.

Entre l'ouverture de la billetterie, le 10 septembre 2025, et la finale, le dimanche 19 juillet 2026, plusieurs phases de vente distinctes se succéderont. Les processus d'achat, les méthodes de paiement et les types de billets disponibles pourraient différer d'une phase à l'autre. Tous les détails seront diffusés dans les prochains mois. Le tirage au sort pour l'achat de billets doit avoir lieu en décembre. Peu de temps après, passé le tirage au sort, les équipes se verront attribuer leur calendrier, puis connaîtront le lieu des matches et les horaires des coups d'envoi.

Les supporters peuvent déjà se rendre sur FIFA.com/hospitality pour acheter des formules hospitalité comprenant des billets de match. Les personnes qui achètent une formule hospitalité «Mon équipe» pourront assister aux rencontres de l'équipe qui les intéresse – si cette dernière se qualifie – durant la phase de groupes et les seizièmes de finale.

La FIFA encourage les fans à acheter leurs billets sur le site FIFA.com/tickets, où ils retrouveront le détail officiel de choix de billets pour la Coupe du Monde. Les formules hospitalité et les billets obtenus auprès de détaillants non officiels pourraient ne pas être valides. Veuillez noter que la possession d'un billet de match ne garantit pas l'entrée dans un pays hôte. Les supporters doivent visiter sans tarder le site web du gouvernement du pays hôte en question pour connaître les exigences d'entrée. Visa, l'un des chef de file mondial en matière de paiement électronique, est le partenaire de technologies de paiement officiel de la FIFA. Il s'agit de la méthode de choix pour acheter des billets et des formules hospitalité.

BALLON D'OR 2025/

Paul Pogba en pince pour Ousmane Dembélé

Présent sur le live Twitch du vidéaste américain IShowSpeed, Paul Pogba a été interrogé sur le Ballon d'Or. Pour le champion du monde 2018, la réponse est claire: l'ancien joueur de la Juventus a désigné Ousmane Dembélé comme le grand favori et assure qu'il le soutiendra toujours.

Paul Pogba a désigné son favori pour le Ballon d'Or. Recrue phare de l'AS Monaco, le milieu de terrain (32 ans) a partagé, ce dimanche, un live Twitch avec le vidéaste américain IShowSpeed. Lors de ce live, le champion du monde 2018 a été questionné sur le sujet du Ballon d'Or et a du trancher entre Ousmane Dembélé et Lamine Yamal.

Et visiblement, l'ancien joueur de la Juventus a un avis très clair. Son choix se porte vers son ancien coéquipier en sélection Ousmane Dembélé: «Le Ballon d'Or? Pour moi, Dembélé sera toujours devant Yamal! Je soutiens Dembouz à 100%. Il a gagné la Ligue des champions, il a été très important cette saison. S'il ne le gagne pas cette année, il ne l'aura jamais. Hakimi et Vitinha ont été très bons aussi. Mais Dembélé est favori pour le Ballon d'Or.»

Il faut dire qu'Ousmane Dembélé est un candidat très sérieux pour le Ballon d'Or cette année. Après avoir tout gagné avec le PSG, hormis la Coupe du monde des clubs, l'ancien ailier du FC Barcelone sort de la saison la plus aboutie de sa carrière. Après une première partie de saison où il a été assez discret, il s'est montré étincelant depuis le mois de janvier dernier. Avec Paris, il a inscrit 35 buts et délivré 16 passes décisives cette saison.

Paul Pogba a ensuite donné son top 5 pour le Ballon d'Or. Naturellement, on y retrouve d'autres joueurs du PSG comme Achraf Hakimi ou Vitinha mais également Kylian Mbappé, champion du monde 2018 avec l'ancien joueur de Manchester United: «Ils l'ont tué partout mais il a fini Pichichi (trophée récompensant le meilleur buteur du championnat d'Espagne), meilleur buteur d'Europe.»

BRÈVES

Aklesso Gnama retenu parmi les arbitres de la phase finale

La Confédération Africaine de Football (CAF) a publié la liste officielle des arbitres sélectionnés pour officier lors de la phase finale du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2024), une édition exceptionnellement reprogrammée pour 2025. L'événement se tiendra conjointement au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.

Parmi les 26 arbitres centraux désignés figure le togolais Aklesso Gnama, une reconnaissance qui vient récompenser son engagement constant et ses performances régulières sur la scène continentale.

Arbitre international depuis 2019, Aklesso Gnama s'est illustré ces dernières années à travers plusieurs compétitions majeures, aussi bien au niveau national qu'international. Sa rigueur, son autorité sur le terrain et sa maîtrise des règles en font aujourd'hui l'un des meilleurs arbitres togolais.

Aux côtés de Gnama, des officiels venus de pays réputés pour la qualité de leur encadrement arbitral, tels que le Maroc, l'Algérie, le Sénégal ou encore l'Afrique du Sud, seront mobilisés pour garantir le bon déroulement de cette compétition exclusivement réservée aux joueurs évoluant dans les championnats locaux.

La désignation de Gnama Aklésso confirme la progression du corps arbitral togolais à l'échelle internationale et témoigne des efforts continus de la Fédération Togolaise de Football (FTF) en matière de formation et de promotion des arbitres.

Infantino : Le Maroc est devenu un des centres mondiaux du football

Le Maroc est devenu un des centres mondiaux du football, a affirmé le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino. « *Je suis très content et heureux d'être là. C'est toujours un bonheur et un plaisir d'être ici au Maroc, un pays qui vit et vibre au football tous les jours* », a indiqué le président de l'instance faitière du ballon rond mondial, arrivé samedi à Rabat.

« *Les sélections marocaines masculine et féminine disposent d'un niveau extrêmement bien et comptent en leurs rangs des talents incroyables* », a souligné Infantino. Le Maroc, qui abritera le siège du bureau Afrique de la FIFA, a réussi à organiser des évènements sportifs de manière « spectaculaire », à la faveur, notamment, du travail accompli par la Fédération royale marocaine de football, ces dernières années, s'est-il félicité.

Selon le président de la FIFA, la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) féminine de football, qui se tient actuellement dans le Royaume connait un « *grand succès* » sportif mais également en termes d'affluence du public, ajoutant, dans ce sens, que le Maroc s'apprête à accueillir cinq éditions successives de la Coupe du monde féminine des moins de 17 ans, la CAN masculine 2025 outre le Mondial 2030.

Cinq commissions ad hoc et six groupes de travail créés pour plus d'efficacité

Les bases du mandat d'Amélie Oudéa-Castéra sont posées. Le Conseil d'administration du CNOSF s'est tenu mardi 15 juillet à la Maison du Sport Français. La présidente a donné le cap du second semestre de l'année : les prochains mois devront ainsi permettre de contribuer à la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant, d'établir le livre blanc du sport français pour les élections municipales 2026, de renforcer l'appui aux petites fédérations pour la gestion des violences sexistes et sexuelles, de mettre en place un « Fonds d'urgence clubs » pour aider les clubs amateurs, ou encore de commencer à dessiner le programme « Sport pour toutes » sur la féminisation de l'emploi sportif.

Le CA a également créé cinq commissions ad hoc (lutte contre les violences et les discriminations ; transition écologique; éducation et jeunesse ; transformation économique ; bénévolat, formation et emploi), un Conseil de la prospective, un Conseil des fédérations multisports, affinitaires, scolaires et universitaires, ainsi que six groupes de travail (équipements; innovation sociale par le sport; culture et valeurs; esport ; refonte statutaire; statut du dirigeant associatif).

Le CNOSF a par ailleurs rappelé son engagement dans la préparation des célébrations du «J + 1 an» des Jeux de Paris 2024, le 26 juillet, en présence de la Présidente du CIO Kirsty Coventry, et dans l'organisation de la première Fête nationale du Sport le 14 septembre. L'instance a exprimé son souhait que « *cette journée permette d'illustrer de façon extrêmement concrète tout ce qu'apporte le sport à la société à travers les territoires, avec la mobilisation de nos fédérations, clubs et athlètes* ».

L'appel du pied de Riyad Mahrez à l'OM

Joueur d'Al-Ahli depuis 2023, l'international algérien Riyad Mahrez n'a pas caché son amour pour l'OM et son rêve de jouer au Vélodrome.

A 34 ans, Riyad Mahrez est davantage proche de la fin de carrière que du début mais l'international algérien s'est construit un palmarès solide. Passé par Le Havre avant de découvrir la Premier League avec Leicester puis Manchester City, le natif de Clichy a notamment remporté cinq Premier League et la Ligue des champions en 2023, avant de découvrir le championnat saoudien.

Tout juste vainqueur de la Ligue des champions asiatique avec Al-Ahli, avec qui il est sous contrat jusqu'en 2027, l'ailier garde pourtant des attaches en France, notamment pour l'OM, son club de coeur. «Depuis que je suis petit, j'ai toujours eu envie de jouer à Marseille. C'était mon rêve. J'étais un amoureux de l'OM. Tous les joueurs qui sont passés: Drogba, Niang, Nasri, Ribéry... Mon rêve était de jouer au Vélodrome en Ligue 1. Mon parcours a été tout autre», confie-t-il auprès de L'Equipe.

Depuis son arrivée en Arabie saoudite, Mahrez compte 29 buts et 35 passes décisives en 78 rencontres toutes compétitions confondues. L'ancien joueur de Manchester City a d'ailleurs défendu le niveau de la Saudi Pro League, sans pour autant se montrer aussi catégorique que Cristiano Ronaldo. Le Portugais est convaincu que le championnat saoudien fait partie des cinq meilleures ligues au monde.

Capitaine de l'Algérie, l'homme aux 97 capes (31 buts) se prépare également à disputer la Coupe d'Afrique des nations avec les Fennecs du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026 au Maroc. Un trophée qu'il a déjà remporté en 2019.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

L'abondante moisson de UNIR, selon les résultats provisoires

La commission électorale nationale indépendante (CENI) a proclamé les résultats provisoires des élections municipales 2025. Sans surprise, le parti Union pour la république (UNIR) a raflé la mise avec 75% des sièges de conseillers municipaux. 1150 sur les 1527 des sièges à pourvoir sur le plan national. Une hausse substantielle par rapport au plus de 900 sièges remportés en 2019.

F. Wousou

UNIR conforte ainsi son assise locale dans le pays comme cela été le cas lors des dernières élections législatives. Du côté des partis de l'opposition, leur électorat continue de s'éroder. C'est le cas par exemple de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) qui se retrouve avec 51 conseillers contre 134 et l'UFC qui laisse aussi quelques plumes pour se retrouver avec 38 conseillers contre 44 auparavant. « *Il est difficile d'être satisfait avec les résultats que nous avons obtenus mais il faut mettre les choses en perspective. Nous restons la troisième force politique de ce pays. C'était une compétition difficile mais ça nous indique qui est encore beaucoup de travail à faire. Mais l'esprit d'ouverture qu'il y a dans le pays fait que, quel que soient les résultats, nous savons qu'il faut apporter notre contribution pour essayer de bâtir un pays qui nous ressemble et qui nous rassemble* », a déclaré Séna Alipui, 2è vice- Président de l'UFC.

Dago Yabré (au micro), annonçant les résultats de l'élection

Pour ces élections de 2025, ADDI s'en sort avec 34 conseillers, BATIR (33 conseillers), le nouveau venu TOVIA réalise une prouesse avec 24 conseillers, devançant des partis comme le MPDD (17 conseillers), le PSR (15 conseillers) et même les FDR (14 conseillers). Le PDP et le NET grapillent respectivement 14 conseillers et 13 conseillers.

Un taux de participation de 56,74% annoncé par le ministère de la décentralisation

A en croire les chiffres de la CENI, 2.631.997 d'électeurs ont participé au vote sur un total de 4.637.998 inscrits. Ce taux de participation, cache une disparité entre les communes du pays. Et l'un des enseignements de ce scrutin est le faible taux de participation relevé dans le grand Lomé, en particulier dans le golfe. C'est ainsi que le taux de participation dans le Golfe 1 est estimé à 15,45% avec plus de 2000 bulletins nuls. Les autres communes sont dans la même veine : Golfe 2 (12,86% de taux de participation et 1050 bulletins nuls) ; Golfe 3 (28,32% de taux de participation et 1079 bulletins nuls) ; Golfe 4 (16, 31% de taux de participation et 1430 bulletins nuls) ; Golfe 5 (11,96% de taux de participation et 1658 bulletins nuls) ; Golfe 6 (16,7% de taux de participation et 994 bulletins nuls) et Golfe 7 avec 13,7% de taux de participation et 1070 bulletins nuls.

Les mêmes tendances sont observées dans les communes d'Agoènyivé. Agoenyivé 3, avec un taux de participation 23%, Agoenyivé 4 (24% de taux de participation) ; Agoenyivé 5 (19,08% de taux de participation) ; Agoenyivé 6 (27,77% de taux de participation). Yenimi Bakoma du NET constate que dans le grand Lomé dans le sud du pays, ce sont les militants et les sympathisants des partis de l'opposition qui ne vont pas voter. C'est ce qui se reflète dans les résultats annoncés. « Nous devons réfléchir. Nous devons sensibiliser plus nos populations, nos militants de se faire recenser et d'aller voter lors des prochaines échéances électorales », a-t-il indiqué.

Ailleurs dans le pays, on a pu observer par endroit des taux de participation de 75 à 95 % comme dans l'OGOU 4 avec un taux de participation de 99%, 76 % de taux de participation dans AMOU 2 ; 99% dans TCHAOUDJO 2 ; 78% dans ASSOLI 1 ; 90% dans DAKPEN 2. 93% dans OTI SUD 1 et 96 % dans CINKASSE 1.

Suivant les textes, les partis politiques, les regroupements de partis politiques et les indépendants, disposent d'un délai de cinq (05) jours pour déposer leurs recours à partir de la proclamation provisoire des résultats de ce scrutin.

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES DES RELEVÉS DE NOTES ET ATTESTATIONS DU BAC2

• La mesure devrait prendre effet à partir de Janvier 2026
• Les frais liés à la demande du duplicata pas encore décidés

Depuis le week-end dernier, une note de la direction générale de l'office du baccalauréat, indiquant qu'à partir de l'examen du baccalauréat deuxième partie, session de Juin 2025, les relevés de notes et les attestations ne sont plus ''légalisables''. En lieu et place, les demandeurs se feront établir un duplicata contre une quittance de 1000 F CFA. Cette information, a suscité la curiosité de plus d'un et les questionnements sur l'opportunité d'une telle décision ont foisonné.

F. Woussou

En effet, s'il est vrai que les autorités ont l'intention de procéder à des réformes allant dans le sens de la digitalisation des documents visés, on peut dire que la direction de l'office du Bac veut aller très vite et dans l'immédiat. Car, en réalité, la nouvelle procédure devra sécuriser tout le système. C'est ainsi qu'un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR) a suivi quelques instants plus tard pour commencer la pédagogie nécessaire à tout changement. Il faut surtout comprendre ici que la mesure annoncée par la Direction générale de l'office du BAC ne prendra effet qu'à compter du 1er Janvier 2026.

En réalité, l'idée de la mesure est qu'à partir de janvier 2026, les bacheliers ne feront que demander des duplicatas. Evidemment avec le duplicata, comme pour le certificat de nationalité, il n'y aura plus de légalisation des documents visés à savoir les relevés et les attestations de BAC 2.

Pour l'autorité, l'objet de la mesure est donc de lutter contre les faux documents et simplifier l'acquisition des relevés de notes et des attestations du baccalauréat. « *Autant, il est facile de forger une copie, autant il est compliqué de forger un duplicata* », indique-t-on au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. « *Nous avons considéré que la pédagogie n'avait pas été faite abondamment et donc avons indiqué que la mesure n'entrera en vigueur qu'en janvier prochain (Janvier 2026). Le temps entre l'annonce et l'entrée en vigueur servira à une meilleure exploitation et pédagogie auprès de l'ensemble de la communauté éducative* », rassure-t-on au ministère.

Kanka-Malick Natchaba, Ministre de l'ESR

Approché, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche apporte un éclairage. Selon Kanka-Malick Natchaba, l'annonce de ce processus a été faite dans la continuité des résultats du bac juste pour dire qu'un travail est fait sur ce volet, car il y a des faux documents. L'officiel togolais ajoute que la mesure est un premier pas vers la digitalisation comme pour le duplicata du certificat de nationalité. À terme, l'idée est de permettre aux bacheliers de pouvoir faire la demande de ce duplicata en ligne. Aussi, sur les frais liés à la demande ce duplicata, il sera décidé lors de l'entrée en vigueur de la décision (Janvier 2026).

En attendant janvier, le processus actuel demeure, c'est-à-dire les photocopies légalisées des relevés de notes et de l'attestation du BAC 2. L'autorité rappelle que les attestations sont rendues disponibles dès le lendemain des résultats du BAC 2 et qu'il existe une antenne de l'office du BAC à Kara à disposition des demandeurs de l'intérieur du pays. « *Il apparaît que bcp ne savent pas. C'est bien le cas* », confirme le ministre.

Il est donc clair pour tous que la décision prise par la direction générale de l'office du bac ne concerne pas les néo bacheliers de 2025 estimés à plus de 72 000. Selon les chiffres officiels, des 100 303 candidats, le taux de réussite s'est élevé cette année à 72,63 %, contre 46,71 % en 2024. « *Les résultats de la session de juin 2025 du baccalauréat deuxième partie (BAC II) au Togo témoignent d'une progression remarquable. Cette augmentation illustre les efforts conjoints du gouvernement et de la communauté éducative (les élèves, les enseignants et les parents)* », affirment les autorités.

PROTECTION COTIÈRE DE GBODJOMÉ À GOUMOUKOPÉ PAR WACA

Les préparatifs vont bon train pour le début des travaux

(suite de la page 4)

le mareyage et le maraichage. Nous sommes ravis et attendons impatiemment le début des travaux. Peut-être que nous allons retrouver nos terres », a indiqué Togbi Kokou Atti IV, chef canton de Gbodjomé, remerciant les autorités togolaises. Selon Andjou Djibril, coordonnateur adjoint de WACA Togo, chargé du volet protection, aux termes des travaux, les villages Dévikémé, Tango, Akpagli, Nimagna, Adissèm, Gbodjomé – Goumoucopé (plus de 8 000 ménages) ne seront plus confrontés au risque d'érosion côtière.

Il faut rappeler que du 3 au 4 juin 2025 à Agbodrafo, 33 membres du comité de gestion des plaintes ont été formé sur le Mécanisme de Gestion des plaintes (MGP) mis en place par le projet WACA. Ceci en prélude au démarrage éminent des travaux de protection côtière Gbodjomé-Agbodrafo- Goumoucopé. Plusieurs modules tels que les généralités sur le MGP, le Feedback de la mise en œuvre du MGP par les membres, la mise à jour du répertoire des comités, le manuel du MGP et aussi les outils MGP ont fait l'objet de présentation par Loukmane NADJARI, le spécialiste en sauvegarde sociale et genre à WACA Togo. « *Restez ouverts, ne censurez pas les plaignants, laisser les gens s'exprimer, ne les étouffer pas, pas de discrimination, faite la remontée des informations* », a conseillé Assimiou Adou Rahim Alimi, le coordonnateur de WACA Togo.

La côte déchiquetée par la mer au niveau de Gbodjomé

SANTÉ/LA TRISOMIE 21

La maladie des malformations congénitales

La trisomie 21, également connue sous le nom de syndrome de Down, est une anomalie génétique causée par la présence d'un chromosome supplémentaire sur la 21ème paire. Cela signifie que les personnes atteintes de trisomie 21 ont 47 chromosomes au lieu de 46. Cette condition est généralement caractérisée par un certain degré de déficience intellectuelle et des particularités physiques spécifiques, mais l'impact varie d'une personne à l'autre.

Maurille AFERI

Historique

C'est le Dr Édouard Séguin qui, le premier, identifie les caractéristiques des personnes ayant la trisomie 21, au milieu du XIXe siècle. Quelques années plus tard, le Dr John Langdon Haydon Down précise davantage ces caractéristiques et, dès lors, on utilisera l'appellation « Syndrome de Down » pour désigner les personnes concernées. Enfin, c'est en 1959 que le professeur Jérôme Lejeune, Dre Marthe Gauthier et Raymond Turpin établissent le lien entre les caractéristiques observées chez les personnes ayant le syndrome et une anomalie chromosomique.

Les types de trisomie 21

Les recherches ont permis de déterminer que cette anomalie chromosomique, qui est le résultat d'une non-disjonction, peut se présenter sous trois formes différentes qui donnent lieu à trois types de trisomie 21, soit la trisomie libre, la trisomie mosaïque et la trisomie par translocation.

La trisomie libre

La trisomie libre touche environ 95 % des personnes ayant une trisomie 21. Elle est le résultat d'une erreur de distribution des chromosomes, qui se produit lors de la première division cellulaire. Elle affecte toutes les cellules du corps humain.

La trisomie mosaïque

La trisomie mosaïque se produit lors de la deuxième division cellulaire et touche environ 2 % de la population des personnes ayant une trisomie 21. Dans ce cas, il y a combinaison de cellules qui ont 46 chromosomes et de cellules qui en ont 47.

Les personnes ayant une trisomie mosaïque présentent parfois des différences comparativement aux autres personnes ayant une trisomie libre : traits physiques moins apparents, potentiel cognitif plus présent, etc. Il faut toutefois éviter de conclure que ces personnes seront moins affectées par la trisomie, car on ne peut savoir quelles cellules comportent un troisième chromosome.

La trisomie par translocation

Dans ce type, on dénombre environ 3 % de personnes ayant la trisomie 21.

La trisomie par translocation signifie qu'il y a eu bris d'une partie du chromosome 21. Dans ce cas, l'enfant reçoit ce chromosome transloqué dans son bagage génétique de l'un des parents, qui est lui-même porteur, bien qu'il ne soit pas affecté par le syndrome.

Une rencontre avec un généticien permettra de vérifier les risques de donner naissance à un autre enfant porteur d'une trisomie.

Dépistage

·Prélèvement de villosités choriales prénatal et/ou amniocentèse prénatale avec analyse du caryotype

·Caryotypage postnatal (si le caryotypage prénatal n'a pas été effectué)

Le diagnostic de syndrome de Down peut être suspecté avant la naissance sur ce qui suit

·Anomalies physiques détectées par échographie fœtale

·Dépistage maternel sérique

·Dépistage prénatal non invasif

Les anomalies échographiques

(suite à la page 7)

SANTÉ/LA TRISOMIE 21

La maladie des malformations congénitales

(suite de la page 6)

fœtales comprennent une augmentation de la translucidité nucale, une anomalie du canal auriculoventriculaire et une atrésie duodénale, mais celles-ci ne sont pas présentes chez tous les fœtus atteints de trisomie 21.

Les tests sériques maternels peuvent montrer des taux anormaux de protéines plasmatiques A à la fin du 1er trimestre et de l'alpha-fœtoprotéine, de la bêta-hCG (gonadotrophine chorionique humaine), de l'estriol non conjugué, et de l'inhibine au début du 2e trimestre (15 à 16 semaines de gestation).

Plus récemment, le dépistage prénatal non invasif, dans lequel l'ADN fœtal obtenu à partir de la circulation maternelle est testé, est devenu une option de dépistage de la trisomie 21 parce qu'il a une bonne sensibilité et spécificité.

Si un syndrome de Down est suspecté sur les tests de dépistage sur sérum maternel ou à l'échographie, un test de confirmation fœtal ou post-natal est recommandé. Les méthodes de confirmation fœtales comprennent le prélèvement de villosités choriales et/ou l'amniocentèse avec analyse du caryotype. Le caryotypage est le test de choix pour exclure une translocation associée afin que les parents puissent bénéficier d'un conseil génétique approprié concernant le risque de récidive. L'option de tests prénatals de confirmation est proposée à tous les patients qui ont un résultat anormal, indéterminé ou incertain. Les décisions de prise en charge, dont l'interruption de grossesse, ne doivent pas être prises en fonction des seuls tests de dépistage prénatal non invasifs.

Dans les pays à haut revenu, le dépistage sur le sérum maternel et les tests diagnostiques du syndrome de Down sont habituellement disponibles pour toutes les femmes qui se présentent pour des soins prénataux, avant 20 semaines de grossesse, quel que soit l'âge maternel.

L'American College of Obstetricians and Gynecologists Committee on Practice Bulletins–Obstetrics, Committee of Genetics, et the Society for Maternal–Fetal Medicine 2020 practice bulletin regarding screening for chromosomal abnormalities recommandent que l'analyse de l'ADN fœtal acellulaire soit proposée à toutes les femmes enceintes, indépendamment de l'âge ou de facteurs de risque supplémentaires.

Si le diagnostic n'est pas fait avant la naissance, le diagnostic néonatal repose sur les anomalies physiques et confirmé par l'analyse cytogénétique, de préférence le caryotypage.

Affections médicales concomitantes

Certains dépistages systématiques spécifiques de l'âge des nourrissons et des enfants atteints permettent d'identifier les pathologies associées au syndrome de Down (1):

·Échocardiographie: lors de la consultation prénatale ou à la naissance

·Dépistage thyroïdien (thyroid-stimulating hormone [TSH]): à la naissance, à 6 mois, à 12 mois, puis annuellement

·Numération formule sanguine complète et soit une association de ferritine et de protéine C réactive (CRP) ou une association de fer sérique et de capacité totale de fixation du fer: à 1 an et chaque année par la suite

·Bilan auditif: à la naissance, tous les 6 mois par la suite jusqu'à ce que l'audition normale soit confirmée (à environ 4 ans), puis annuellement (plus fréquemment si indiqué)

·Bilan ophtalmologique : dans les 6 mois, puis annuellement jusqu'à 5 ans ; puis tous les 2 ans jusqu'à 13 ans et tous les 3 ans jusqu'à 21 ans (plus fréquemment si indiqué)

·Croissance : les mesures de la taille, du poids et de la circonférence de la tête doivent être reportées à chaque consultation sur une courbe de croissance spécifique du syndrome de Down

·Étude du sommeil pour l'apnée obstructive du sommeil : effectuée avant l'âge de 4 ans

Le dépistage systématique de l'instabilité atlantoaxoïdienne et de la maladie cœliaque n'est pas recommandé ; les enfants sont testés sur la base d'une suspicion clinique. Il est recommandé que les patients qui ont des antécédents de douleur au cou, de douleurs radiculaires, de faiblesse, ou d'autres symptômes neurologiques qui suggèrent une myélopathie, subissent des radiographies de la colonne cervicale en position neutre ; si aucune anomalie suspecte n'est observée, ils doivent subir des radiographies en position de flexion et d'extension.

Les lignes directrices pour les soins médicaux des adultes atteints de syndrome de Down publiées par un panel d'experts comprennent des recommandations de dépistage des maladies associées suivantes (avec l'âge recommandé de début du dépistage) (2):

·Diabète : hémoglobine A1C ou glycémie à jeun tous les 2 à 3 ans à partir de 30 ans ou à 21 ans en cas d'obésité comorbide

·Hypothyroïdie : TSH (thyroid-stimulating hormone) tous les 1 à 2 ans à partir de 21 ans

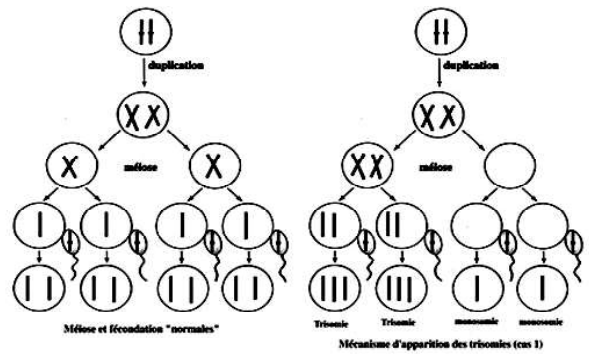

·Démence de type Alzheimer : bilan annuel à partir de 40 ans

Traitement

·Dépistage des complications et des maladies associées

·Traitement de manifestations spécifiques

·Conseil génétique

L'anomalie génétique sous-jacente ne peut être guérie. La prise en charge dépend des manifestations spécifiques et de la surveillance des complications ou des maladies associées et est assez uniforme chez tous les enfants.

Certaines anomalies cardiaques congénitales ou gastro-intestinales sont curables chirurgicalement. D'autres maladies (hypothyroïdie, maladie cœliaque, leucémie) sont traitées de manière appropriée.

Les soins des enfants trisomiques et leurs familles doivent également inclure un conseil génétique pour la famille, un soutien social et des programmes éducatifs appropriés en fonction du niveau de fonctionnement intellectuel.

La déficience intellectuelle et le développement

Les effets de la trisomie 21 sur le développement varient d'une personne à l'autre. Bien que la déficience puisse parfois être profonde, les personnes porteuses présentent une déficience intellectuelle allant généralement de légère à modérée (l'OMS qualifie un QI entre 50 et 69 de retard léger). Par conséquent, avec de la stimulation et des moyens adaptés, la plupart de ces personnes sont capables de s'intégrer à la société de façon autonome à l'âge adulte.

L'expérience a prouvé qu'il est possible d'intervenir dès le jeune âge par la stimulation précoce et, ainsi, aider au développement moteur, au développement intellectuel et au développement du langage. Stimuler le développement d'un enfant ayant la trisomie 21 ne diffère pas tellement de la façon de stimuler tout autre enfant. Il s'agit :

·de l'inciter à avoir confiance en lui;

·de l'encourager à faire des projets;

·de soutenir le développement de ses habiletés sociales;

·de soutenir le développement de ses habiletés sociales;

·de souligner ses forces et de le rendre fier de ses réussites;

·de nommer ses progrès ;

·d'écouter son point de vue.

Scolarisation

À la suite des travaux de Lambert et Rondal en 1979, décrivant l'importance primordiale de l'accès à l'éducation sur le développement des enfants avec une trisomie 21, il est conseillé, autant que possible, que leur scolarisation s'effectue en milieu dit « ordinaire »[84]. De nombreuses études montrent en effet que le contact de l'école et d'enfants typiques a une influence extrêmement positive sur le développement général et sur le quotient intellectuel des enfants avec une trisomie 21.

Espérance

En plus d'un déficit du développement cognitif, les personnes ayant la trisomie 21 présentent souvent un ensemble varié de malformations congénitales comme des cardiopathies. Cependant, l'espérance de vie – et de vie en bonne santé – s'est beaucoup améliorée depuis que l'on contrôle, dès l'enfance, les problèmes liés au cœur et aux poumons.

On constate également des anomalies musculo-squelettiques chez les personnes ayant la trisomie 21 qui peuvent engendrer certains problèmes. Près de 30 % de la population ayant la trisomie 21 présente l'une des anomalies suivantes : luxations, dysplasie acétabulaire, hyperlaxité articulaire, hypotonie musculaire, instabilité articulaire, manque de contrôle des mouvements volontaires et de l'équilibre statique et dynamique.

Grâce aux progrès de la médecine, à une meilleure hygiène de vie et à des soins préventifs, on assiste maintenant, de plus en plus, au passage des enfants ayant une trisomie 21 au statut d'adolescent et d'adulte. Conséquemment, les problématiques associées au vieillissement touchant la clientèle T21 deviennent, au fil des ans, un enjeu majeur de l'organisme.

DATES	RÉSULTATS		
VENDREDI 18 - 07 - 2025			
SAMEDI 19 - 07 - 2025		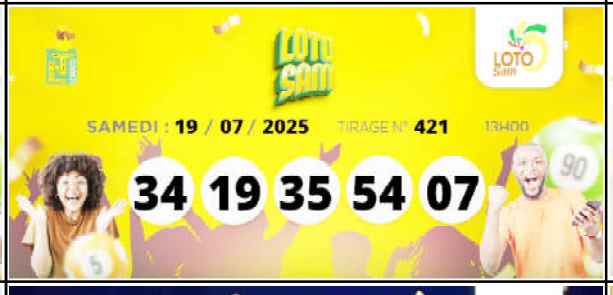	
LUNDI 21 - 07 - 2025			

GROS LOTS DU TIRAGE N°107 DE LOTO GOLD DU 21 JUILLET 2025

@ KARA
# Point de vente 10749
* Un (01) super gros lot de 3.600.000 FCFA

GROS LOTS DU TIRAGE N°328 DE LOTO MATINAL DU 18 JUILLET 2025

@ DAPAONG
# Point de vente 10150
* Un (01) gros lot de 1.362.500 FCFA

GROS LOTS DU TIRAGE N°1274 DE LOTTO DIAMANT DU 21 JUILLET 2025

@ LOMÉ
# Point de vente 30125
* Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA

@ NOTSÈ
# Point de vente 20246
* Un (01) gros lot de 1.500.000 FCFA

GROS LOTS DU TIRAGE N°421 DE LOTO Sam DU 19 JUILLET 2025

@ LOMÉ
# Point de vente 70536
* Un (01) gros lot de 1.245.000 FCFA

Point de vente 70355
* Deux (02) gros lots de 1.000.000 FCFA

@ BADOU
# Point de vente 20137
* Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA

GROS LOTS DU TIRAGE N° 865 DE LOTO KADOO DU 18 JUILLET 2025

@ LOMÉ
# Point de vente 60160
* Deux (02) gros lots d'une valeur totale de 2.800.000 FCFA

@ KPALIME
# Point de vente 40085
* Un (01) super gros lot de 2.265.000 FCFA

Point de vente 40001
* Un (01) gros lot de 1.050.000 FCFA

Point de vente 40043
* Un (01) gros lot de 1.500.000 FCFA

LOTO MATINAL

	5 Premiers Numéros	5 Derniers Numéros
NAP 1	1	1
1er Numéro	27	18
NAP 1 Total	28	19
NAP 2	150	100
NAP 3	1 500	1 000
NAP 4	4 500	3 000
NAP 5	30 000	15 000

	5 Premiers Numéros	5 Derniers Numéros
TURBO 2	1 500	1 000
TURBO 3	500	325
TURBO 4	250	170
TURBO 5	150	100